

# Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 15 juin 2021 Salle communale

PRESENTS : M. Pierre TUAL - M. Jean-Claude LANDREIN - Mme Martine NATUREL - M. Alexandre HEDOIRE - M. Jean-Christophe BECQUIN - Mme Nathalie BECQUIN - M. Edgard DORET - M. Guillaume PENNEL - M. Laurent SABOURDIN

ABSENTS EXCUSES : Mme Micheline CUNSOLO (pouvoir à Mme NATUREL) - Mme Céline BUSSEREAU - Mme Marie LAFITE - M. Fabrice PEYROUTY - Mme Maxime PLAUD - M. Sébastien TEYSSONNIER

---

Il est procédé à l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 11 mai 2021.

**1. Convention constitutive du groupement de commandes : télécommunications fixes, mobiles et internet – Election d'un membre titulaire et d'un membre suppléant à la commission d'appel d'offre du groupement (CDA) ;**

Monsieur Alexandre Hédoire : titulaire

Monsieur Edgard DORET : suppléant

**2. Adhésion à un groupement de commande pour « l'achat d'énergies, de travaux/fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » ;**

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et de faire acte de candidature.

**3. Modification statutaire du Syndicat de la Voirie et proposition d'intégration de nouveaux membres ;**

Adhésion de nouvelles collectivités au Syndicat de la Voirie, et modification statutaire et transformation de la structure en Syndicat mixte ouvert restreint.

**4. Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle aux Droits d'Enregistrement sur les Mutations à Titre Onéreux – Travaux sur voirie communale accidentogène ;**

Une aide financière départementale pour les travaux réalisés rue du Gros Chêne et la réparation des chaussées communales s'élevant sur un montant de 28 824,48 € HT.

**5. Vote des subventions sollicitées ;**

30 € pour un hôpital pour les enfants, France Alzheimer ; 50 € pour l'institut Bergonié ; 70 € pour les Chercheurs de Trésor ; 75 € pour la Fondation du Patrimoine ; 200 € pour Saujon Solidarité et 1 000 € pour l'Association du Château Convivial de Pisany.

La séance est levée à 21 heures 50.